

PRIX PERRIN DE BRICHAMBAUT APPEL À CANDIDATURES 2019

Un concours national sur la météo et le climat
à destination des écoles, des collèges et des lycées



Ce prix a été créé en 1997 par l'association Météo et Climat afin d'honorer la mémoire de Christian Perrin de Brichambaut (1928-1995), ancien ingénieur à Météo-France et ancien président de Météo et Climat qui a beaucoup œuvré en faveur de la vulgarisation scientifique.

QUI PEUT CONCOURIR ?

Le prix Perrin de Brichambaut s'adresse aux écoles primaires, aux collèges et aux lycées qui réalisent au cours de l'année scolaire 2018-2019 un projet sur le thème de la météorologie, du climat et disciplines connexes explicitant un lien avec ces deux thématiques (développement durable, eau, environnement, énergie etc.). Les établissements scolaires étrangers sont autorisés à concourir dans la mesure où le projet soumis et ses annexes sont rédigés en langue française.

JURY ET CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les projets sont évalués par un jury composé de météorologistes et d'enseignants. La démarche scientifique, l'implication des élèves et la présentation des projets sont des critères majeurs d'appréciation.

DOTATIONS

1^{er} prix : 700 € - 2^e prix : 500 € - 3^e prix : 300 €

COMMENT CONCOURIR AU PRIX 2019 ?

Il suffit de constituer un dossier comprenant :

- Une **lettre de candidature** comprenant les coordonnées postales de l'établissement, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de l'enseignant responsable du projet, le niveau de la classe participant au concours.
- Le **nom du projet ainsi qu'un descriptif détaillé** (une page A4 maximum).
- Tous les **supports** permettant au jury d'apprécier le projet : dossier illustré, présentation ppt, vidéos, liens vers un site web...

COMMENT ENVOYER LE DOSSIER ?

Par e-mail : morgane.daudier@meteoetclimat.fr
ou par courrier :
Météo et Climat
73, avenue de Paris, 94165 Saint-Mandé Cedex

EXEMPLES DE PROJETS

Lâchers de ballons sondes, observations et mesures en météorologie, création d'un site Internet, construction d'instruments...

DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DU DOSSIER 20 mai 2019

Date de réception de votre candidature par e-mail ou dans nos bureaux de Saint-Mandé.
Veuillez tenir compte des délais postaux.

ATTRIBUTION DES PRIX

La décision d'attribution des prix sera communiquée avant la fin de l'année scolaire et le 1^{er} prix sera remis dans l'établissement lauréat en juin 2019.

Concours organisé par l'association Météo et Climat

Avec le soutien de

+ d'infos : Morgane Daudier, Déléguée générale de Météo et Climat
Tél. : 01 49 57 21 56 morgane.daudier@meteoetclimat.fr



www.meteoetclimat.fr



MeteoetClimat



@MeteoClimat

